

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



9 74919002 6305 3

En fait de quoi les soussignés, dûment autorisés, ont signé le présent Arrangement.

Le présent Arrangement a été conclu à Rome, le 29 novembre 1950 en français.

Les textes étant également authentiques, en un exemplaire unique qui sera déposé dans les Archives du Gouvernement italien, le Gouvernement italien remettra des copies certifiées de cet Arrangement à chacun des autres Gouvernements signataires et à tous les autres Gouvernements parties à l'Accord signé à Londres le 27 juillet 1946 et notifiés à ces Gouvernements les adhésions au présent Arrangement.

En fait de quoi les soussignés, dûment autorisés, ont signé le présent Arrangement.

Le présent Arrangement a été conclu à Londres, le 29 novembre 1950 en français.

Les textes étant également authentiques, en un exemplaire unique qui sera déposé dans les Archives du Gouvernement britannique, le Gouvernement britannique remettra des copies certifiées de cet Arrangement à chacun des autres Gouvernements signataires et à tous les autres Gouvernements parties à l'Accord signé à Londres le 27 juillet 1946 et notifiés à ces Gouvernements les adhésions au présent Arrangement.

En fait de quoi les soussignés, dûment autorisés, ont signé le présent Arrangement.

Le présent Arrangement a été conclu à Londres, le 29 novembre 1950 en français.

Les textes étant également authentiques, en un exemplaire unique qui sera déposé dans les Archives du Gouvernement britannique, le Gouvernement britannique remettra des copies certifiées de cet Arrangement à chacun des autres Gouvernements signataires et à tous les autres Gouvernements parties à l'Accord signé à Londres le 27 juillet 1946 et notifiés à ces Gouvernements les adhésions au présent Arrangement.